

Arrêté n°2025-006-Faculté des Sciences et des Sciences de l'Ingénieur (SSI)

Arrêté portant composition de jury d'examens

Arrêté de nomination du jury de licence du domaine Sciences Technologie Santé mention Sciences de la vie et de la terre

Le directeur de composante,

Vu le Code de l'éducation et notamment l'article L613-1 ;
 Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
 Vu les statuts modifiés de l'université Bretagne Sud ;
 Vu le règlement des études et des examens de l'université Bretagne Sud adopté par la CFVU du 16 juin 2022 et consolidé dans sa version du 13 juin 2024 ;
 Vu la délibération n°74-2016 du conseil d'administration du 08 juillet 2016 relative à la délégation de pouvoir en matière de nomination des membres de jury accordée par le président aux directeurs de composantes ;

Arrête

Article 1. Le jury de licence mention **Sciences de la vie et de la terre** est constitué de la façon suivante au titre de l'année universitaire 2025-2026 :

	1 ^{er} semestre	2 nd semestre	Année
L1 et LAS	Présidente Annette GERVOIS, statut E	Présidente Annette GERVOIS, statut E	Présidente Annette GERVOIS, statut E
	Marie-France BEDOUX	Valérie MAXIME	Marie-France BEDOUX
	Chirelle JABBOUR	Catherine SOURDIN	Catherine SOURDIN
	Clément LAMBERT	Chirelle JABBOUR	Chirelle JABBOUR
	Emmanuel FRENOD	Clément LAMBERT	Clément LAMBERT
	Hélène DUVAL	Gilles BEDOUX	Emmanuel FRENOD
	Isabelle SOULETIS	Hélène DUVAL	Isabelle BEBIN
	Myriam JAFFRE-LOPEZ	Isabelle BEBIN	Gilles BEDOUX
	Nathalie BOURGOUGNON	Isabelle SOULETIS	Hélène DUVAL
	Soline PALMER	Myriam JAFFRE-LOPEZ	Isabelle BEBIN
	Thierry LACOMBE	Nathalie BOURGOUGNON	Isabelle SOULETIS
	Valérie MAXIME	Soline PALMER	Myriam JAFFRE-LOPEZ
	Evelyne GOUBERT	Thierry LACOMBE	Nathalie BOURGOUGNON
	Julie LUCAS	Evelyne GOUBERT	Soline PALMER
			Thierry LACOMBE
			Valérie MAXIME
			Evelyne GOUBERT
			Julie LUCAS

	1 ^{er} semestre	2 nd semestre	Année	Diplôme DEUG
L2 et LAS	Présidente Hélène DUVAL, statut EC	Présidente Hélène DUVAL, statut EC	Présidente Hélène DUVAL, statut EC	Présidente Hélène DUVAL, statut EC
	Catherine SOURDIN	Clément LAMBERT	Annette GERVOIS	Anne BORY
	Marie-France BEDOUX	Marie-France BEDOUX	Catherine SOURDIN	Annette GERVOIS
	Soline PALMER	Soline PALMER	Clément LAMBERT	Emilie PORTIER
	Thierry LACOMBE	Thierry LACOMBE	Marie-France BEDOUX	Alexis BAZIRE
	Valérie MAXIME	Valérie MAXIME	Soline PALMER	
	Erwan GENSAC	Véronique LE TILLY	Thierry LACOMBE	
		Julie LUCAS	Valérie MAXIME	
		Marion GENET	Véronique LE TILLY	
			Erwan GENSAC	
			Julie LUCAS	
			Marion GENET	

Parcours Biologie générale/Biologie cellulaire et moléculaire-LAS/Sciences de l'environnement

	1 ^{er} semestre	2 nd semestre	Année	Diplôme
L3	Présidente Hélène DUVAL, statut EC	Présidente Hélène DUVAL, statut EC	Présidente Hélène DUVAL, statut EC	Présidente Hélène DUVAL, statut EC
	Anne-Sophie BURLOT	Anne-Sophie BURLOT	Anne-Sophie BURLOT	Alexis BAZIRE
	Annette GERVOIS	Annette GERVOIS	Annette GERVOIS	Anne BORRY
	Clément LAMBERT	Clément LAMBERT	Benjamin SAUTTER	Annette GERVOIS
	Erwan GENSAC	Gilles BEDOUX	Clément LAMBERT	Clément LAMBERT
	Isabelle SOULETIS	Isabelle SOULETIS	Erwan GENSAC	Emilie PORTIER
	Marie-France BEDOUX	Nathalie BOURGOUGNON	Gilles BEDOUX	Fabienne FAY
	Nathalie BOURGOUGNON	Véronique LE TILLY	Isabelle SOULETIS	Marie-France BEDOUX
	Valérie MAXIME	Julie LUCAS	Marie-France BEDOUX	Nathalie BOURGOUGNON
	Véronique LE TILLY	Marion GENET	Nathalie BOURGOUGNON	Véronique LE TILLY
	Evelyne GOUBERT	Benjamin SAUTTER	Valérie MAXIME	
			Véronique LE TILLY	
			Julie LUCAS	
			Marion GENET	

E=Enseignant, EC=Enseignant-chercheur, P=Professionnel

Article 2. Le Directeur de l'UFR SSI est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 3. Le présent arrêté fait l'objet d'une publicité sur le site internet de l'Université dans les conditions définies par la délibération n°75-2015 du conseil d'administration du 10 juillet 2015.

À Vannes le 06/10/2025

Le Directeur de l'UFR SSI,

Gilles DURRIEU

